Vaccin à ARNm contre la COVID-19 (Moderna/Spikevax® et Pfizer/Comirnaty®)

Cette fiche informative parle du vaccin à ARNm contre la COVID-19 pendant la grossesse et l'allaitement. Ces informations sont basées sur la recherche scientifique disponible. Elles ne remplacent pas les soins médicaux et les conseils de votre professionnelle ou professionnel de la santé.

Qu'est-ce que la COVID-19 ?

La COVID-19 (abréviation de Coronavirus Disease 2019) est une maladie causée par un virus appelé SARS-CoV-2. Le virus se propage facilement d'une personne à l'autre par des gouttelettes respiratoires provenant de la bouche et du nez lorsque nous respirons, parlons, toussons ou éternuons. Pour plus d'informations sur la COVID-19, vous pouvez consulter la fiche informative de MotherToBaby (en anglais) à : https://mothertobaby.org/fact-sheets/covid-19/.

Qu'est-ce qu'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 ?

Un vaccin à ARNm contre la COVID-19 aide à protéger contre le virus responsable de la COVID-19. Il est souvent simplement appelé « vaccin contre la COVID ». Les noms commerciaux des vaccins à ARNm contre la COVID-19 aux États-Unis et au Canada sont Moderna/Spikevax® et Pfizer/Comirnaty®. Ces vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19 puisqu'il ne contiennent pas de virus vivant. Même si les vaccins contre la COVID-19 ne sont pas efficaces à 100% pour prévenir la maladie, ils réduisent considérablement les risques de développer une forme grave de la maladie.

Pour plus d'informations sur un autre type de vaccin contre la COVID-19, vous pouvez consulter la fiche informative de MotherToBaby à https://mothertobaby.org/fact-sheets/covid-19-protein-subunit-vaccine/.

Les vaccins à ARNm contre la COVID-19 sont-ils recommandés pour les femmes enceintes ?

Le Centers for Disease Control and Prevention (CDC) recommande aux personnes enceintes, récemment enceintes, qui prévoient une grossesse ou qui pourraient devenir enceintes de rester à jour avec les vaccins contre la COVID-19. Un vaccin à ARNm contre la COVID-19 peut être donné à tout moment pendant la grossesse. Parlez à votre professionnelle ou professionnel de la santé ou consultez un spécialiste de MotherToBaby ou le site du CDC pour savoir comment rester à jour avec les vaccins contre la COVID-19 : https://www.cdc.gov/covid/vaccines/stay-up-to-date.html.

Attraper la COVID-19 pendant la grossesse augmente les risques de développer une forme grave de la maladie et d'avoir des complications liées à la grossesse. Les études montrent que les personnes à jour avec leurs vaccins contre la COVID-19 pendant la grossesse ont moins de chance de tomber gravement malades ou d'avoir des complications liées à la grossesse que celles qui ne le sont pas.

Se faire vacciner contre la COVID-19 peut-il diminuer mes chances de tomber enceintes ou avoir un effet sur les traitements de fertilité ?

Certaines personnes ont remarqué des changements dans leur cycle menstruel après avoir reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19 comme des règles un peu plus longue ou plus abondante, ou des règles qui commencent plus tôt que prévu. Les études montrent que ces changements, s'ils se produisent, sont temporaires et n'ont pas d'effet sur la fertilité.

Les études sur les personnes suivant un traitement de fécondation in vitro (FIV) n'ont trouvé aucun effet des vaccins à ARNm contre la COVID-19 sur la fonction des ovaires, le nombre d'ovocytes (ovules immatures), les niveaux d'hormones, ou les chances de réussite de l'implantation de l'embryon. La plupart des études n'ont pas trouvé de différence dans les taux de grossesse entre les personnes récemment vaccinées et celles non vaccinées en traitement de fertilité. Il n'est présentement pas recommandé de retarder les traitements de fertilité après la vaccination à ARNm contre la COVID-19 ni d'éviter de se faire vacciner pendant ou après un traitement.

Je viens de recevoir un vaccin à ARNm contre la COVID-19. Combien de temps dois-je attendre avant de tomber enceinte ?

Il n'est pas nécessaire d'attendre avant d'essayer de concevoir un enfant après avoir reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin à ARNm contre la COVID-19 augmente le risque de fausse couche ?

Les fausses couches sont fréquentes et peuvent arriver dans n'importe quelle grossesse pour de nombreuses raisons. Les études n'ont pas trouvé de risque plus élevé de fausse couche après avoir reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19 à n'importe quel moment de la grossesse.

Est-ce que le vaccin à ARNm contre la COVID-19 augmente le risque de malformations congénitales ?

Les malformations congénitales peuvent arriver dans n'importe quelle grossesse pour de nombreuses raisons. Environ 3 bébés sur 100 (3 %) naissent chaque année avec une malformation congénitale (présente à la naissance). C'est ce qu'on appelle le «risque de base». Nous avons évalué les données publiées pour voir si un vaccin à ARNm contre la COVID-19 pouvait augmenter le risque de malformations chez le bébé. Les études montrent qu'il n'y a pas de risque plus élevé de malformations après avoir reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19, peu importe le moment de la grossesse.

La fièvre est un effet secondaire possible après le vaccin. Une forte fièvre pendant le premier trimestre (trois premiers mois de la grossesse) peut augmenter le risque de certaines malformations congénitales. En général, l'acétaminophène ou paracétamol est conseillé pour faire baisser la fièvre pendant la grossesse. Pour plus d'informations sur la fièvre et la grossesse, vous pouvez consulter la fiche informative de MotherToBaby (en anglais) à : https://mothertobaby.org/fact-sheets/hyperthermia-pregnancy/.

Est-ce que le vaccin à ARNm contre la COVID-19 pendant la grossesse augmente le risque d'autres problèmes liés à la grossesse ?

Les études n'ont pas montré d'augmentation du risque de complications liées à la grossesse ni de complications à la naissance du bébé, comme un enfant mort-né, un accouchement prématuré (avant 37 semaines), un bébé né plus petit que prévu, un score Apgar bas (score servant à évaluer l'adaptation du bébé à la naissance), une hospitalisation à l'unité des soins intensifs néonatals ou un décès après la naissance après avoir reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19 à n'importe quel moment de la grossesse.

Est-ce que le vaccin à ARNm contre la COVID-19 pendant la grossesse peut avoir un effet sur le comportement ou l'apprentissage futur de l'enfant ?

Il faudra du temps pour suivre les enfants nés de personnes vaccinées pendant la grossesse afin de pouvoir répondre à cette question. Cependant, d'après ce que l'on sait du fonctionnement des vaccins à ARNm dans le corps, le vaccin contre la COVID-19 ne devrait pas causer de problèmes à long terme pour l'enfant.

Est-ce que le vaccin à ARNm contre la COVID-19 pendant la grossesse protège le bébé après la naissance ?

Recevoir un vaccin à ARNm contre la COVID-19 pendant la grossesse peut transmettre des anticorps protecteurs au bébé. Après la naissance, le bébé pourrait avoir une protection contre la COVID-19 et avoir moins de risque d'être hospitalisé suite à une infection à la COVID-19 dans les mois qui suivent.

L'allaitement et les vaccins à ARNm contre la COVID-19 :

De petites études ont montré qu'il y a peu de chance que l'ARNm des vaccins à ARNm contre la COVID-19 passe dans le lait maternel. Si de petites quantités d'ingrédients du vaccin passent dans le lait maternel, elles seront probablement détruites dans l'estomac du bébé. Les études n'ont pas trouvé de réactions indésirables graves chez les personnes allaitantes qui ont reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19 ou chez leurs bébés. Moins de 1 personne sur 10 (10 %) ont remarqué des changements dans leur production de lait (plus ou moins de lait) après avoir reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19, mais leur production est revenue à la normale en un jour ou deux.

Des organisations comme l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM) et l'American Academy of Pediatrics (AAP)

s'accordent pour dire que les personnes qui allaitent peuvent recevoir un vaccin à ARNm contre la COVID-19. Il n'est pas nécessaire de retarder l'allaitement ou de jeter le lait maternel après avoir reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19.

Des anticorps contre le virus de la COVID-19 ont été trouvés dans le lait maternel de personnes qui ont reçu un vaccin à ARNm. Plus de recherches sont nécessaires pour savoir comment ces anticorps pourraient protéger un enfant allaité contre le virus. Parlez à votre professionnelle ou professionnel de la santé de toutes vos questions concernant l'allaitement.

Si une personne de sexe masculin reçoit un vaccin à ARNm contre la COVID-19, est-ce que cela peut affecter sa fertilité ou augmenter le risque de malformations congénitales ?

Les études n'ont pas trouvé de différence dans la production de sperme avant et après avoir reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19. En général, il est peu probable que les expositions des pères ou des donneurs de sperme augmentent les risques pour une grossesse. Pour plus d'informations, consultez la fiche informative de MotherToBaby sur les expositions paternelles à : https://mothertobaby.org/fact-sheets/paternal-exposures-pregnancy/.

Si vous avez reçu une dose d'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 dans les deux derniers mois de votre grossesse, vous pourriez être éligible à l'étude de MotherToBaby sur les vaccins à ARNm contre la COVID-19. Aidez-nous à aider d'autres personnes enceintes. Si vous souhaitez en savoir plus sur cette étude, appelez le 1-877-311-8972 ou visitez : https://mothertobaby.org/join-study/.

Veuillez cliquer ici pour les références.

Disclaimer: MotherToBaby Fact Sheets are meant for general information purposes and should not replace the advice of your health care provider. MotherToBaby is a service of the non-profit Organization of Teratology Information Specialists (OTIS). Copyright by OTIS, 1 août 2024.